

DEMANDE DE PROLONGATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS À L'OCCASION D'UNE SOIRÉE PRIVÉE

Toute demande doit être adressée **au moins 1 mois avant la période souhaitée à :**

 Ville de Saint-Étienne

Direction Police et Sécurité Civile Municipales
Hôtel de Ville - BP 503
42007 Saint-Étienne Cedex 1
Tél. 04 77 48 54 00
ou par mail : courriermairie@saint-etienne.fr

Retrouvez
ce formulaire sur
connect.saint-etienne.fr

Je soussigné(e) (Nom - Prénom) : _____

Exploitant(e) de l'établissement : _____

Adresse de l'établissement : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

E-mail : _____

sollicite l'autorisation de prolonger l'ouverture de mon établissement dans la nuit :

du _____ au _____

jusqu'à _____ h _____ du matin (la durée maximum étant fixée à 5 h du matin - Arrêté préfectoral N° DS-2025-575 du 7 avril 2025 fixant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons et restaurants) ceci à l'occasion de la fête privée ci-après décrite : _____

Par cette demande de prolongation d'ouverture de mon débit de boissons, je m'engage sur l'honneur à ce que lors de cette soirée privée :

- **l'accès de mon établissement soit réservé aux seuls invités**
 - **soit exclu tout paiement de droit d'entrée et toute participation aux frais**
- Je certifie avoir informé de ces modalités particulières l'organisateur de la soirée.**

Saint-Étienne, le ____/____/____

Signature du demandeur :